



N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ **718**  
Moto-Club \_\_\_\_\_ Ride on  
N° d'affiliation \_\_\_\_\_ 2328  
Date \_\_\_\_\_ 14/15 Aout 2021  
Lieu \_\_\_\_\_ Chantérac  
Organisateur technique - Gregory Rousseau  
E-mail \_\_\_\_\_ rideonmx@hotmail.fr  
Téléphone \_\_\_\_\_ 0632670706

## MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

## REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

### Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	<b>Bernard Chaumond</b>	Licence : <b>01309</b>
Président du Jury ou Arbitre*	<b>Phillipe Bourrier</b>	Licence : <b>067698</b>
Membre du Jury	<b>Alain Martine</b>	Licence : <b>139633</b>
Membre du Jury	<b>Alain deffarges</b>	Licence : <b>008065</b>
Commissaire technique responsable	<b>Jean paul Adrien</b>	Licence : <b>278882</b>
Responsable du chronométrage	<b>Catherine Vignolle</b>	Licence : <b>169943</b>

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Kids Démo	7	11	150cc et -	pas chrono/enga Gratuit
Minicross LMNA	7	11	50/65/85cc	Chrono/ 30€
85 espoir LMNA	12	15	85cc	Chrono/ 30€
125 LMNA	13	---	125cc	Chrono/ 40€
MX1/MX2 sud	13	---	125cc et +	Chrono/ 40€
Mayenne Challeng	13	---	125cc et +	Chrono/ 40€
Vétérans LMNA	38	---	100cc et +	Chrono/ 40€
Ride on open 1	13	---	125cc et +	Chrono/ 40€
Ride on open 2	13	---	125cc et +	Chrono/ 40€

Engagement :  
Site Internet : **Engage-sports.com**  
Contact : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Chronométrage :  
Location de transpondeur :  oui  non  
Tarif : \_\_\_\_\_  
Caution : \_\_\_\_\_

**Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques**
**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON  OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

**Article 5 Réclamations**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

**Article 6 Médicalisation de la manifestation**

Nom du responsable médical ....	<b>Mr Lépine</b>		
Nombre de secouristes .....	<b>6</b>	Nombre d'ambulance(s) .....	<b>2</b>
Hôpital le plus proche .....	<b>Périgueux</b>	Temps de trajet (en min) .....	<b>40</b>

**Article 7 Le site de pratique**

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site .....	<b>Circuit Ride on</b>	Longueur du circuit .....	<b>1650</b>
Adresse .....	<b>Cerigeol 24190 Chantérac</b>	Largeur minimum de la piste .....	<b>6</b>
		Largeur de la grille .....	<b>32</b>
		Longueur de la ligne droite de départ .....	<b>90</b>
		Nombre d'OCP* .....	<b>20</b>
		<small>*Officiels Commissaires de Piste</small>	

**Capacité Moto :**  
 Pendant les essais : **44**  
 En manche : **44**

**Capacité Quad/Side-car :**  
 Pendant les essais : ...  
 En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

**Visa du Moto-Club**

 Date : **05/05/29**

**Visa de la Ligue**

 Date : **27 mai 2021**

**Visa de la FFM**

 Date :  
 Numéro :



**Déroulement de la journée Motocross Ride-on**  
**samedi 14/08/2021**

- 09h30- Séance d'essais libres Minicross éducatif LMNA(10min)
- 09h45- Séance d'essais Challenge Guyenne (5+15min chrono)
- 10h10- Séance d'essais Ride on open B (5+15min chrono)
- 10h45- Ride on Kids Démo (10min)
- 11h00- Séance d'essais Chronométrés Minicross éducatif LMNA(10min)
- 11h15- 1<sup>ère</sup> Manche Challenge Guyenne (12min+2T)
- 11h35- 1<sup>ère</sup> Manche Ride on open B (12min+2T)
- 11h55- Ride on Kids Démo (10min)
- 12h10- Fin de Matinée/ Repas
  
- 14h00- 1<sup>ère</sup> Manche Minicross éducatif LMNA (10min+2T)
- 14h20- 2<sup>ème</sup> Manche Challenge Guyenne (12min+2T)
- 14h40- 2<sup>ème</sup> Manche Ride on open B (12min+2T)
- 15h00- Ride on Kids Démo (10min)
- 15h15- Entracte réfection/arrosage Piste
- 15h35- 2<sup>ème</sup> Manche Minicross éducatif LMNA (10min+2T)
- 15h55- 3<sup>ème</sup> Manche Challenge Guyenne (12min+2T)
- 16h15- 3<sup>ème</sup> Manche Ride on open B (15min+2T)
- 16h40- Ride on Kids Démo (10min)
- 16h55- Fin de journée
- 17h00- Remise des récompenses



**Déroulement de la journée Motocross Ride-on**  
**dimanche 15/08/2021**

- 08h00- Séance d'essais Ride-on open A (5+15min chrono)  
08h25- Séance d'essais Championnat de LMNA Vétérans (5+15min chrono)  
08h50- Séance d'essais Championnat de LMNA 85cc (5+15min chrono)  
09h15- Séance d'essais Championnat de LMNA 125cc (5+15min chrono)  
09h40- Séance d'essais Championnat MX1/MX2 Zone sud (5+15min chrono)  
10h05- 1<sup>ère</sup> Manche Ride on open A (15min+2T)  
10h30- 1<sup>ère</sup> Manche Championnat de LMNA Vétérans (15min+2T)  
10h55- 1<sup>ère</sup> Manche Championnat de LMNA 85cc (15min+2T)  
11h20- 1<sup>ère</sup> Manche Championnat de LMNA 125cc (15min+2T)  
11h45- 1<sup>ère</sup> Manche Championnat MX1/MX2 Zone sud (15min+2T)  
12h10- Fin de Matinée/ Repas
- 13h45- 2<sup>ème</sup> Manche Ride on open A (15min+2T)  
14h10- 2<sup>ème</sup> Manche Championnat de LMNA Vétérans (15min+2T)  
14h35- 2<sup>ème</sup> Manche Championnat de LMNA 85cc (15min+2T)  
15h00- 2<sup>ème</sup> Manche Championnat de LMNA 125cc (15min+2T)  
15h25- 2<sup>ème</sup> Manche Championnat MX1/MX2 Zone sud (15min+2T)  
15h50- Entracte réfection/arrosage Piste  
16h10- 3<sup>ème</sup> Manche Ride on open A (15min+2T)  
16h35- 3<sup>ème</sup> Manche Championnat de LMNA Vétérans (15min+2T)  
17h00- 3<sup>ème</sup> Manche Championnat de LMNA 85cc (15min+2T)  
17h25- 3<sup>ème</sup> Manche Championnat de LMNA 125cc (15min+2T)  
17h50- 3<sup>ème</sup> Manche Championnat MX1/MX2 Zone sud (15min+2T)  
18h15- Fin de journée/ Remise des récompenses

Votre Agent Général  
**Sébastien HAROUAT**  
 8 rue du 26 Mars 1944  
 24600 RIBERAC  
 18 Avenue de l'Angoumois  
 16190 MONTMOREAU  
 Tél : 05.45.60.35.36  
 agence.harouat@axa.fr



**Assurance et Banque**

N° ORIAS **15005931**  
 Site ORIAS [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

ASSOCIATION RIDE ON  
 FAUREILLES  
 24190 CHANTERAC

**Vos références**

Contrat **10832410404**  
 Référence **2021-000912**

Date du courrier  
**26 mai 2021**

**Votre attestation**  
**Assurance Responsabilité Civile**  
**Organisateur manifestation auto (art. A331-17 et A331-18 du Code du Sport)**

La société AXA France IARD, atteste que  
**ASSOCIATION RIDE ON**  
**FAUREILLES**  
**24190 CHANTERAC**

a souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du Code du Sport, un contrat d'assurance **10832410404** garantissant sa responsabilité civile pour l'organisation de la manifestation de véhicules terrestres à moteur dénommée **Motocross RIDE ON** se déroulant le **14 et 15 Aout 2021**.

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance que le souscripteur s'engage à signer ultérieurement, la compagnie couvre les risques prévus à l'article R331-30 du Code du Sport.

Conformément à l'article A331-32 du Code du Sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 6.100.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 € pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.

Cette présente attestation est conforme aux exigences de l'article D321-4 du Code du Sport. Elle est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut en aucun cas engager l'assureur au-delà des termes et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Ribérac, le 26 mai 2021  
 Pour l'assureur

N°Orias 15005931  
 Votre Agent Général

Agence AXA Sébastien HAROUAT  
 8 rue du 26 Mars 1944  
 24600 RIBERAC  
 18 Avenue de l'Angoumois  
 16190 MONTMOREAU  
 Mail : [agence.harouat@axa.fr](mailto:agence.harouat@axa.fr)

Longueur Piste = 1500m

18 Composites

Le 24/05/24

ZONE PUBLIC

SECOURS

NUMEROUS  
DIRECTIONS

